

Crédits de la mission Outre-mer et défiscalisation du logement social en Outre-mer

1 - L'Assemblée nationale a adopté le 7 novembre 2012 les crédits de la mission Outre-mer qui s'élèvent à 2,2 milliards d'euros en autorisations d'engagement (+4,5 %) et 2 milliards d'euros en crédits de paiement (+5 %). Ce budget s'articule autour de quatre priorités : le logement social et l'amélioration de l'habitat, l'investissement public, la jeunesse et l'insertion professionnelle, l'emploi.

2 - La commission des finances du Sénat a adopté le rapport de contrôle budgétaire sur la défiscalisation du logement social en Outre-mer de MM. Georges Patient et Eric Doligé. Ce rapport dresse un premier bilan de ce dispositif spécifique mis en place par la loi du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer. Il évalue son efficacité, son apport au financement du logement social, ses résultats en termes de logements construits et son coût pour les finances publiques. Les rapporteurs constatent une augmentation significative des logements mis en chantier, qui tend à montrer que la réforme a atteint ses objectifs et émettent cinq propositions et recommandations :

- améliorer le fonctionnement de la procédure d'agrément,
- clarifier les règles de cumul de la ligne budgétaire unique et de l'aide fiscale,
- adapter l'offre de logement à la demande réelle,
- améliorer la connaissance de la demande de logement outre-mer,
- mobiliser la ressource foncière.

Le document est disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r12-048/r12-0481.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Lors de sa réunion du 8 novembre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse « qu'en raison des prix élevés de l'énergie et des augmentations de la fiscalité indirecte opérées dans certains pays de la zone euro, les taux d'inflation devraient rester supérieurs à 2 % jusqu'à fin 2012. Ils devraient revenir par la suite en deçà de ce niveau au cours de l'année prochaine. (...) ». L'activité économique devrait demeurer faible dans la zone euro, mais elle continue d'être soutenue par l'orientation de notre politique monétaire et la confiance des marchés financiers s'est nettement améliorée à la suite de nos décisions concernant les opérations monétaires sur titres (OMT). Dans le même temps, le nécessaire processus d'ajustement des bilans dans de larges parties des secteurs financier et non financier ainsi qu'une incertitude élevée continuent de peser sur les perspectives économiques ». Le président de la BCE a annoncé l'introduction d'une deuxième série de billets en euros, la série « Europe » avec une mise en circulation, en mai 2013, de la coupure de 5 euros.

M. Draghi a également précisé que le Conseil des gouverneurs a pris note des conclusions du Conseil européen sur l'achèvement de l'Union économique et monétaire qui ont été adoptées le 18 octobre 2012 et a salué les mesures en faveur d'un cadre financier intégré.

2 – Supervision bancaire intégrée

Lors du Conseil européen des 18 et 19 octobre 2012, il a été convenu que le cadre législatif relatif au mécanisme de surveillance unique (MSU) devrait être adopté d'ici le 1^{er} janvier 2013 et que le mécanisme sera opérationnel dans le courant de l'année 2013. Il a également été convenu que le processus devant mener à une union économique et monétaire plus intégrée devrait s'appuyer sur le cadre institutionnel et juridique de l'Union européenne et être caractérisé par l'ouverture et la transparence à l'égard des Etats membres qui n'adhèrent pas à l'euro, ainsi que par le respect de l'intégrité du marché unique. Le Conseil a également examiné la mise en œuvre du Pacte pour la croissance et pour l'emploi.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Lors de la réunion plénière qui s'est tenue à Paris du 17 au 19 octobre 2012, le GAFI (Groupe d'action financière) a pris d'importantes mesures afin de protéger le système financier international contre une utilisation abusive en publiant divers documents, notamment des actualisations des meilleures pratiques.

Ces différents documents ainsi que le rapport annuel 2011-2012 sont disponibles en téléchargement sur : www.fatf-gafi.org

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

1 - Le décret n° 2012-1128 du 4 octobre 2012 relatif aux vérifications préalables à l'ouverture d'un livret A a été publié au JORF du 6 octobre 2012.

2 - Le décret n° 2012-1159 du 17 octobre 2012 relatif à l'information de l'emprunteur lors de la conclusion d'opérations de regroupements de crédits a été publié au JORF du 19 octobre 2012.

Projets, propositions de loi, proposition de résolution

1 - Le projet de loi relatif à la création de la banque publique d'investissement a été présenté en Conseil des ministres du 17 octobre 2012 et déposé le jour même à l'Assemblée nationale pour être examiné selon la procédure accélérée.

Le texte du projet de loi est disponible en téléchargement sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/projets/pl0298.pdf>

2 - La proposition de loi présentée de M. Guénaél Huet visant à réglementer les relations entre les professionnels et les établissements de crédit et à favoriser l'accès au crédit des entreprises notamment les TPE et les PME est disponible en téléchargement sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion0324.asp>.

3 - La Délégation sénatoriale à l'Outre-mer a examiné la proposition de résolution européenne de MM. Roland du Luart, Georges Patient et Serge Larcher relative à la stratégie européenne pour les régions ultrapériphériques (RUP) à l'horizon 2020. La délégation appelle à une stratégie européenne adaptée aux contraintes propres des RUP. Le texte sera examiné le 19 novembre 2012. Il est disponible en téléchargement sur : <http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppr12-093.html>

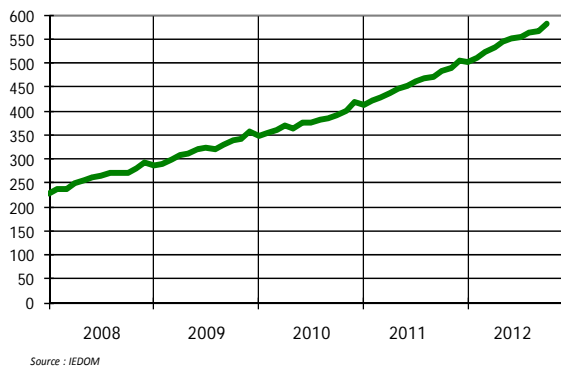
ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

A fin octobre, les émissions nettes de billets progressent fortement de 15 millions d'euros sur le mois (soit +2,7 % après +0,3 % le mois précédent) et s'établissent à 581,4 millions d'euros. Les émissions nettes de billets en nombre affichent quant à elles une progression encore plus marquée de 3,8 %, après -0,8 % le mois précédent. Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte s'établit à 10,6 millions au 31 octobre 2012, dont 73 % sont constitués par la coupure de 50 € (67 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La progression de l'émission nette de billets ayant évolué plus dynamiquement en nombre qu'en montant, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île est dépréciée de 62 centimes et s'établit à 54,8 € au 31 octobre 2012.

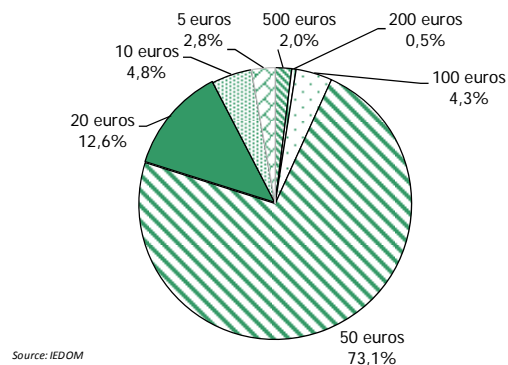
Emissions nettes cumulées de billet au 31 octobre 2012

En millions d'euros



Source : IEDOM

Répartition des billets en nombre au 31 octobre 2012



Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Revenus-Prix

En septembre 2012, l'indice des prix à la consommation enregistre une baisse légère (-0,1 %) à Mayotte. Selon l'INSEE, la hausse des prix des produits manufacturés (0,2 %) est compensée par la baisse des prix des produits alimentaires et boissons (-0,2 %). Les prix de l'énergie baissent de 1,1 % en raison de la diminution du prix du gaz en bouteille. Les prix du tabac restent stables et ceux des services augmentent légèrement (0,1 %). En glissement annuel, l'indice général des prix à la consommation progresse de 1,3 %.

Une réunion de l'observatoire des prix, tenue le 15 octobre, a permis de constater une augmentation de 0,8 % du montant du chariot type estimée, sur la base des prix des différents produits relevés dans les magasins et sur les marchés.

Depuis le 1^{er} octobre, les ouvriers et employés de Mayotte bénéficient d'une nouvelle classification de leurs rémunérations. La nouvelle grille est composée de 12 coefficients calculés sur la base de quatre critères relatifs à la formation, l'expérience, la prise de responsabilité et l'autonomie au travail. Ainsi, le plus bas taux horaire brut s'élève à 6,83 € tandis que le taux le plus élevé est de 7,10 €. La mesure concerne tous les salariés mahorais à l'exception de ceux disposant déjà d'une convention collective plus favorable ou d'un statut spécifique.

Le projet de loi pour la régulation économique en Outre-mer, voté au Sénat le 26 septembre, a été validé par l'Assemblée nationale le 10 octobre et par le comité mixte paritaire le 25 octobre. Il est prévu qu'elle soit mise en application d'ici la fin de l'année 2012.

Activités économiques

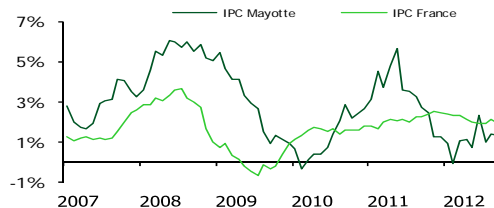
La conférence économique et sociale de Mayotte s'est tenue les 16 et 17 octobre. Organisé au niveau national au mois de juillet dernier par le gouvernement, l'évènement a été piloté localement par la préfecture et a rassemblé de nombreux acteurs des secteurs administratif, socio-économique et politique. L'objectif était d'identifier et proposer des réponses aux défis posés par le développement de l'emploi, la formation et des productions locales, et par la modernisation de l'action publique. Une synthèse de l'ensemble des ateliers a été réalisée et servira de base pour les propositions mahoraises qui seront formulées au gouvernement.

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne place du marché de Mamoudzou ont repris à la fin du mois d'octobre. Prévus pour une durée de deux mois et un coût de 500 000 €, le projet permettra de redonner vie à la place et d'opérer une complète transformation des lieux, avec la mise en place de parkings, d'espaces de jeux pour enfants et un éclairage public.

Social

Une mission interministérielle a séjourné dans l'île pendant 9 jours, du 18 au 25 octobre, pour étudier la mise en place de l'indexation des salaires à Mayotte. La mission était composée de quatre inspecteurs de l'inspection générale de l'administration, des finances et des affaires sociales. Ils ont rencontré l'ensemble des acteurs concernés, notamment les syndicats, les représentants des trois

Indice des prix à la consommation (glissement annuel)



Source : INSEE
Base 100 : année 2006

fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière), les représentants du secteur productif et les responsables politiques. Les observations et conclusions de cette mission seront présentées au gouvernement qui disposera alors des éléments nécessaires à la prise des décisions sur la mise en place de l'indexation des salaires à Mayotte.

Toujours en désaccord avec leur direction générale, les agents de la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM) sont en grève illimitée depuis fin septembre. La revendication principale porte sur l'application de la majoration des salaires.

Transport aérien

Depuis le 1^{er} octobre 2012, l'aéroport de Mayotte a obtenu la certification SGS suite à la mise en place du Système de gestion de la sécurité. Ce processus, conforme aux normes émises par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et suivi par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), permettra, à court terme, de renforcer la sécurité des passagers au départ de Dzaoudzi et de garantir un contrôle unique de sûreté aux passagers en transit à La Réunion.

Tourisme

En partenariat avec la chambre des métiers, le comité départemental du tourisme (CDTM) a organisé le premier salon du tourisme et des loisirs à Mayotte les 12 et 13 octobre. L'évènement, qui s'est déroulé sur la place de la République, avait pour objectif de valoriser l'offre touristique mahoraise tant auprès des nouveaux arrivants que de la population locale. Le CDTM compte réitérer la manifestation chaque année en y invitant des partenaires régionaux.

Comme les mois précédents, le nombre de passagers en transit à l'aéroport de La Réunion pour rejoindre Mayotte est en baisse de 7,5 % au mois de septembre. Cette statistique enregistre une baisse pour le treizième mois consécutif.

Parution de la note expresse Panorama de Mayotte 2011

La note expresse Panorama de Mayotte 2011 (Edition 2012) vient de paraître. Cette publication présente les caractéristiques structurelles et l'évolution de l'économie de Mayotte à travers des indicateurs socio-économique, démographique et financier. Elle est disponible en téléchargement gratuit sur le site de l'[IEDOM](#).

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	sept.-12	116,3	-0,1%	1,3%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	sept.-12	7 469	-10,3%	-28,9%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles sept.-12	22 464	-19,7%	-23,3%
	(hors hydrocarbures)	cumulées sept.-12	232 367	10,7%	-8,0%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles sept.-12	614	-22,6%	95,1%
		cumulées sept.-12	5 957	11,5%	10,2%
	Taux de couverture	mensuel sept.-12	2,73%	-0,10 pt	1,66 pt
		cumulé sept.-12	2,56%	0,02 pt	0,42 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels sept.-12	376	-35,3%	6,8%
		cumulés sept.-12	3 682	-	-15,1%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels sept.-12	18 948	-39,3%	-11,6%
		cumulés sept.-12	203 674	-	-8,1%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels sept.-12	38,3	-26,6%	21,7%
		cumulés sept.-12	300,4	-	-66,8%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles sept.-12	8 282	-18,8%	107,2%
		cumulées sept.-12	60 874	-	6,5%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)	sept.-12	39 120	0,5%	3,5%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée sept.-12	181 772	-	0,0%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle sept.-12	8 800	-2,6%	-3,5%
		cumulée sept.-12	83 126	-	1,4%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :				
	- en tonnes	mensuelles sept.-12	14,7	-27,7%	-
		cumulées sept.-12	46,4	-	40,1%
	- en milliers euros	mensuelles sept.-12	107,1	-25,1%	-
		cumulées sept.-12	333,0	-	63,2%

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

* Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Octobre 2012)			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1864%	0,1104%	0,1003%	0,0909%	0,1110%	0,2080%	0,4110%	0,6500%

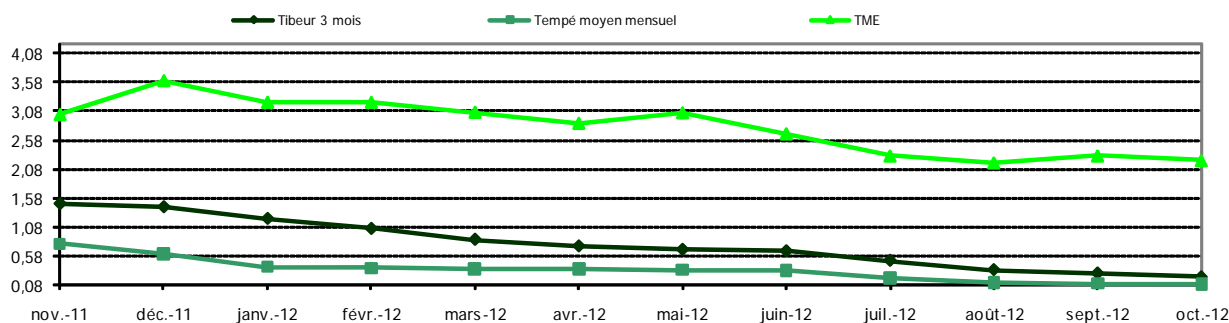
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Juillet	Août	Septembre	Octobre
2,31%	2,19%	2,31%	2,23%	2,51%	2,39%	2,51%	2,43%

Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	
Prêts immobiliers		Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,20%
Prêts à taux fixe	5,99%		
Prêts à taux variable	5,64%		
Prêts-relais	5,89%		
Autres prêts		Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,09%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,58%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,09%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	17,67%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,01%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,75%	Découverts en compte (1)	13,86%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	14,84%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,81%
		Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
		Découverts en compte (1)	13,86%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

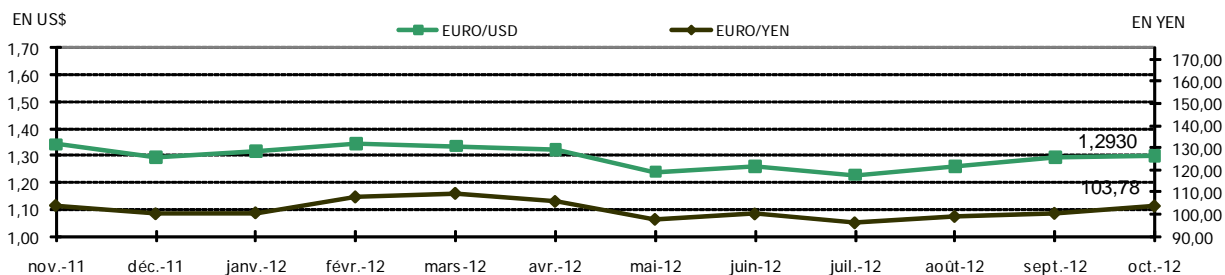
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2993	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,2692	EURO/SRD (Surinam)	4,27650
EURO/JPY (Japon)	103,7800	EURO/BWP (Botswana)	10,19600	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,31970
EURO/CAD (Canada)	1,3005	EURO/SCR (Seychelles)	17,1593	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,3505
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,80650	EURO/MUR (Maurice)	39,9788	EURO/BBD (La Barbade)	2,59180
EURO/SGD (Singapour)	1,5853	EURO/BRL (Brésil)	2,6389	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,29000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,0697	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,56550	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2,909,3192	EURO/XCD (Dominique)	3,4990	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 97600 Mamoudzou

Achevé d'imprimer le 15 novembre 2012 - Dépôt légal : novembre 2012 - ISSN 1240 - 280X